

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **73 (1937)**

Heft 41

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Education nationale.* — VAUD : *Ceux qui quittent.* — *Nécrologie.* — *Dans les sections : Lausanne.* — *Chœur mixte Vevey-Montreux.* — *Directeurs de chant.* — GENÈVE : *A propos d'une requête.* — U. I. P. G. - DAMES : *Nos traitements.* — *Dans la presse.* — *Sociétés féminines.* — NÉUCHÂTEL : *Assemblée triennale.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : ALF. PORCHET : *Gymnastique scolaire et Plan de leçon.* — M. J. : *Les manuels scolaires de l'Allemagne hitlérienne.* — INFORMATIONS : *Emission radio-scolaire.* — *Pro Juventute.* — *Auberges de jeunesse.* — LES LIVRES. — RÉCITATION.

PARTIE CORPORATIVE

ÉDUCATION NATIONALE

M. G. W. est-il un des auteurs des projets fédéraux qu'il nous a présentés (*Bulletin* du 16 octobre) ? En est-il partisan et veut-il nous persuader de les adopter ? Je ne sais. Quoi qu'il en soit, il me paraît manquer un peu d'objectivité quand il parle de l'éducation de l'adolescence telle qu'on la comprend dans notre pays.

Voyons donc ce qu'on fait à cet égard dans le canton que j'habite. De très nombreux parents mettent leurs enfants en apprentissage ou les font bénéficier des cours professionnels qu'on leur destine. Des associations — sportives, artistiques, religieuses — offrent avec succès à la jeunesse les trésors de leurs disciplines et de leur science. Mus par un souci analogue, les pouvoirs publics ont créé des plages, des places de jeux, des locaux de gymnastique, des salles de spectacles, des bibliothèques. Depuis des dizaines d'années, on a introduit des cours complémentaires obligatoires pour la plupart des jeunes gens de 16 à 19 ans ; et ces cours, dits d'éducation civique, sont imposés par la loi à toute la jeunesse masculine, à raison de 45 heures par hiver.

J'invite mes collègues instituteurs de la Suisse romande à un semblable tour d'horizon, et je leur demande s'il est juste d'affirmer, ainsi que le fait M. G. W., que les adolescents de chez nous « sont, dans leur grande majorité, laissés à eux-mêmes ».

On me dira que ce qu'on a fait jusqu'ici sert à la formation individuelle du jeune homme, qu'on s'est borné à préparer des êtres conscients de leurs responsabilités et capables de se tirer d'affaire dans la vie. On me fera remarquer qu'on a manqué jusqu'à nos jours de véritable éducation nationale ; ou que, si l'on a entrepris quelque chose en ce sens, « le résultat a été mince ». Or, on veut qu'à l'avenir

le jeune homme sente qu'il fait réellement partie d'une nation. Et pour cela, il faut qu'il endosse un uniforme, qu'il fasse des mouvements propres à le rendre semblable à ses compatriotes et à le distinguer des autres habitants du globe.

* * *

La loi en gestation prévoit, nous dit-on, des exercices de gymnastique et de tir. Donc, quand les jeunes gens donneront à l'Etat vingt matinées de dimanches dans un an, quand on les aura fait assister au culte public entre deux déploiements en tirailleurs (compromis qu'on pourra toujours adopter pour tranquilliser les gens d'Eglise), alors, mais alors seulement, nous saurons ce qu'on entend par éducation nationale ! Alors seulement, les futurs citoyens auront conscience de leur appartenance à un groupe ethnique respectable ! Alors seulement naîtra le véritable attachement au pays !

Et nous qui, dans notre candeur, avons cru découvrir parmi nous d'authentiques patriotes ! Et nous qui parfois avons pensé avec attendrissement à nos prédécesseurs, aux disparus « qui ont fait le pays !... » Il paraît que ce que nous voyons ne sera rien en comparaison de ce que nous verrons. Grâce à nos voisins du Nord et du Sud — qui, eux, ne font pas « preuve d'une insouciance grave », comme nous, — nous allons enfin goûter les fruits d'une éducation digne de notre race !

* * *

On a cru en plus d'un pays — et nous le croyons encore — que lorsque l'Etat ouvre des écoles, c'est qu'il se met au service de l'enfant, c'est qu'il veut lui donner la possibilité de devenir une personnalité. Les régimes totalitaires ont dû bouleverser cette conception. Pouvaient-ils agir autrement après avoir proclamé que la volonté du Chef doit seule se manifester ? Il importe, selon eux, de dresser l'enfant, de mouler son intelligence, de briser jusqu'à ses velléités, afin qu'il puisse s'intégrer sans heurts dans l'Etat et se confondre avec lui. « L'Etat pour l'enfant », disons-nous. Là-bas, on dit : « L'enfant pour l'Etat ».

Les projets fédéraux évoqués ici s'inspirent beaucoup plus de la deuxième formule que de la première. Avant de prendre position à leur égard, il serait bon de décider si toute la lumière nous vient des deux astres qui éblouissent en ce moment la moitié de l'Europe.

P.

VAUD

CEUX QUI QUITTENT

Aigle. — Atteint par la limite d'âge, *Jules Candolji* vient de prendre sa retraite, après plus de 40 ans passés dans l'enseignement, dont 2 ans et demi à la Rogivue et 37 à Aigle.

Ce collègue si populaire s'en va, en pleine vigueur physique et intellectuelle, laissant à tous ceux qui l'ont pratiqué d'un peu près le meilleur des souvenirs. Personnalité originale, indépendante, excellent conseiller pour les débutants dans la carrière pédagogique, maître perspicace, serviable, ennemi de tout bluff, doué d'un grand bon sens, esprit observateur et fin, J. Candolfi ne se départit jamais d'un optimisme du meilleur aloi qui contribua certainement à lui maintenir cette verdeur tant remarquée.

J. Candolfi va aussi quitter notre localité ; il laissera un vide dans la petite cité qui ne verra plus, chaque jour, déambuler cette silhouette si caractéristique. Ses nombreux élèves, ses collègues, les autorités et la population d'Aigle garderont de ce maître aimé un souvenir durable et forment les vœux les plus sincères pour qu'il jouisse longtemps d'une retraite heureuse, largement méritée.

J. M.

NÉCROLOGIE

† **Augusta Crottaz-Meylan.** — Montagnarde aux moyens financiers modestes, Mme Crottaz fut très tôt aux prises avec les difficultés de la vie ; désirant ardemment étudier, elle partit à 20 ans pour l'Allemagne pour y gagner l'argent de ses études ; elle entra à l'École normale en 1883 pour obtenir son brevet en 1885. Son premier poste fut l'École réformée de St-Barthélemy où elle resta jusqu'en 1891 ; dès cette date, elle fonctionna dans la commune d'Epalinges pendant 17 ans. Des raisons de santé l'obligèrent, en 1908, à donner sa démission.

Elle écrivit de jolies poésies dans *La Fourmi* et *A la Veillée*.

Un accident stupide est venu mettre fin à cette belle vie toute de simplicité et de bonté. A son fils, notre collègue, nous témoignons notre sincère sympathie.

B.

DANS LES SECTIONS

Lausanne. — Assemblée d'automne : *Salle Tissot, Rumine, le 26 novembre à 17 heures.*

Ordre du jour :

- a) Lecture du procès-verbal ;
- b) Rapport présidentiel ;
- c) Discussion et adoption des statuts révisés ;
- d) Notre section veut-elle faire partie du Rassemblement universel pour la Paix ? (Rup), rapports de la commission ;
- e) Election d'un membre au comité de section, en remplacement de M^{lle} H. Belet (Pully), démissionnaire ;
- f) Désignation d'un candidat au Comité central. Le comité de section propose notre collègue Jean Willenegger, Renens ;
- g) Propositions individuelles.

CHŒUR MIXTE VEVEY-MONTREUX

Le Chœur mixte de *Vevey-Montreux-Vallée du Rhône* (un bon contingent de chanteurs viennent du grand district) prépare pour décembre un concert de musique religieuse qui se donnera à *Vevey, Casino du Rivage*, le dimanche après-midi 12 décembre, et à *Lausanne, Théâtre*, le lundi soir 13 décembre, ce dernier sous le patronage des *Nouveaux concerts*.

Les deux œuvres inscrites au programme sont : *l'Enfance du Christ*, de *Berlioz*, et les *Lauda per la Natività del Signore*, de *Respighi*. La première de ces œuvres a déjà figuré plus d'une fois au programme de sociétés du pays ; quant aux *Lauda* de *Respighi*, ils seront donnés par le Chœur mixte en première audition. C'est une partition pour chœur et seulement six instruments, chantant la naissance du petit enfant entre le bœuf et l'âne et glorifiant son Père tout-puissant : « Sire del cielo onnipotente. »

Concert qui tout naturellement préparera Noël, l'anniversaire sacré qui unit dans une même espérance les hommes de paix et de bonne volonté.

L. Cz.

ASSOCIATION VAUDOISE DES DIRECTEURS DE CHANT

L'Association vaudoise des Directeurs de chant, dont les 9/10 des membres se recrutent dans le corps enseignant, a tenu ses assises annuelles le mercredi 13 octobre dernier, à l'Aula de l'École Normale. Sous la présidence habile et énergique de M. Jacques Burdet, d'Yverdon, la partie administrative fut expédiée en moins de 15 minutes. Un record !

M. Roger Vuataz, compositeur à Genève, entretint les quelque cent directeurs présents des *Éléments objectifs de l'interprétation musicale*. M. Vuataz parla encore de la *Plastique du geste dans la direction des Sociétés de chant* ; l'orateur trouva là l'occasion de condamner à jamais la fameuse baguette du chef, bout de bois mort incapable d'exprimer quoi que ce soit, et n'ayant que l'inconvénient de paralyser les gestes de la main et des doigts. Une conférence intéressante au plus haut degré fut celle de M. Emmanuel Barblan sur : *Les bases de la technique vocale*. Pour clore cette journée, M. Hermann Lang, le talentueux chef de l'Union chorale de Lausanne, fit valoir l'emploi de *l'accent pathétique* dans la musique classique et romantique, et le parti à en tirer dans l'interprétation d'un chœur.

Le Comité de l'Association avait préparé minutieusement cette journée, et s'était efforcé de la rendre à la fois intéressante et utile à chacun. Il a pleinement réussi. Qu'il en soit félicité. LY.

— **Un cours d'interprétation de chœurs** sera donné à Lausanne, par M. R. Vuataz. Il y aura 6 leçons, tous les 15 jours, dès la fin du mois, le samedi de 14 h. 15 à 15 h. 45. Prix du cours entier :

30 fr. S'inscrire jusqu'au 17 courant, chez *M. J. Burdet, Moulins 83, Yverdon.*

GENÈVE

A PROPOS D'UNE REQUÊTE

Il y a quelques jours, les présidents des diverses associations de fonctionnaires recevaient du Service social de l'Union chrétienne des jeunes gens (kilo du chômeur) une lettre signée du secrétaire général M. Muller. Celui-ci demandait aux fonctionnaires d'abandonner le 1 % de leur salaire de novembre au profit du kilo du chômeur. Il spécifiait que, pour éviter tout dérangement, cette somme serait prélevée directement par le Département, à condition toutefois *que nous y consentions !!!*

Le soussigné a fait à cette demande la réponse suivante :

Monsieur Muller, secrétaire général de l'U.C.J.G.

Monsieur,

J'ai soumis votre requête à nos délégués qui n'ont pas cru pouvoir y souscrire.

En effet, les fonctionnaires ont fait largement leur devoir vis-à-vis des chômeurs. Par un prélèvement volontaire sur leur salaire, ils ont versé 75 000 francs pour la création du Bureau genevois d'adresses qui occupe nombre de chômeurs. Par la loi de 1934, instituant une retenue temporaire sur leur salaire, l'Etat a réalisé en 3 ans une économie de plus de 5 millions, dont une bonne part était destinée aux œuvres en faveur des chômeurs (ouverture de chantiers, allocations, etc.). Les fonctionnaires ont été dans l'obligation de suspendre leur aide aux chômeurs, le 1er janvier 1935, conséquence des effets de la loi de retenue temporaire. Il va de soi que si cette loi était abrogée, ils n'hésiteraient pas à revoir la question. En ce qui concerne tout spécialement le « kilo du chômeur », vous pouvez être certains que malgré leur situation amoindrie, les employés de l'Etat sauront faire leur devoir... au même titre que les autres classes de la population.

Agréez, Monsieur, nos sentiments dévoués.

Pour la Fédération : L. SERVETTAZ, président.

U. I. P. G. — DAMES

NOS TRAITEMENTS

Dans sa séance du 6 novembre le Grand Conseil a adopté le projet du Conseil d'Etat. Voici les deux articles de ce projet :

Art. 1. — *La loi du 15 décembre 1934, instituant une retenue temporaire sur le traitement des magistrats, fonctionnaires et employés cantonaux (y compris le personnel des établissements hospitaliers) est prorogée pour trois ans, à partir du 1^{er} janvier 1938.*

Art. 2. — *Sur le montant de la retenue annuelle calculée d'après les normes de la loi du 15 décembre 1934, il sera déduit 125 francs annuellement par charge légale, conformément à l'article 31 de la loi générale sur les contributions publiques collationnée suivant arrêté législatif du 20 octobre 1928.*

Malgré tous nos efforts — qui seront narrés d'autre part — et la justesse reconnue de nos réclamations au sujet de la baisse excessive des salaires féminins, des petits salaires en particulier, il nous a été impossible d'obtenir une amélioration du projet. Nous sommes battues, mais non abattues. Au travail, sans tarder, jusqu'au rétablissement de nos salaires.

DANS LA PRESSE

De *La Liberté syndicale* du 29 octobre, à propos des fonctionnaires pères de famille qui toucheront l'allocation prévue par le projet du Conseil d'Etat, cette perle :

Celui qui est marié, dont la femme est entièrement à sa charge, et qui a deux enfants...

Que cela est galamment dit ! Nous voilà brûlant du désir de rester à notre foyer, pour avoir le sentiment reconfortant d'être *entièrement à la charge de notre mari !* J. B.

ALLIANCE NATIONALE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

Mlle Lafendel a bien voulu nous représenter, en même temps que l'Amicale des Ecoles enfantines, à la trente-sixième assemblée de l'Alliance, à Bâle. Du très complet rapport qu'elle a eu l'obligeance de rédiger pour nous — et que, faute de place, nous ne pouvons malheureusement insérer en entier —, nous extrayons les renseignements suivants, particulièrement intéressants pour nous.

Le comité de l'Alliance a accompli un vaste travail ; il a obtenu une représentation des milieux féminins dans la Commission fédérale de contrôle des prix, ainsi que dans diverses commissions de l'Exposition nationale de 1939, à Zurich.

La Commission des lois et des assurances sociales s'est occupée de l'amélioration des conditions de travail à domicile ; la Commission d'éducation a organisé en Suisse romande une série de causeries par radio sur l'éducation familiale.

Une commission récemment fondée lutte énergiquement contre les désastreux effets de la crise à l'égard des professions féminines. Cette commission indique dans son rapport une série de cantons dans lesquels des mesures viennent d'être prises contre ce qu'on appelle si inexactement « le double salaire », alors que le Conseil fédéral a refusé de prendre pareilles mesures d'exception.

La Commission d'hygiène s'est occupée cette année de la question si délicate de l'Education sexuelle. Elle a organisé un concours pour

la rédaction d'une brochure destinée à renseigner les jeunes filles et les femmes sur les dangers des maladies vénériennes. Trois travaux ont été primés.

La Commission de la paix a présenté le premier rapport de son activité consacrée surtout à la compréhension internationale et au problème des réfugiés.

Les déléguées à l'assemblée de Bâle entendirent encore deux conférences ; l'une du professeur Stähelin, directeur de la clinique psychiatrique de l'Université de Bâle, sur ce sujet : « Dangers de la publicité donnée aux accidents et aux crimes ». Le professeur n'a eu qu'à choisir parmi les nombreux malades qu'il soigne dans sa clinique pour montrer l'urgence de la campagne à entreprendre. La presse joue un rôle dont elle n'est pas toujours consciente. Que d'esprits faibles sont influencés par les récits des journaux !

Enfin Mme de Montet parla de « La femme et l'éducation civique ». Mme de Montet cite tout d'abord les noms de deux pionnières, Mlle de Mülinen et Mme Pieczinska qui avaient déjà commencé, il y a 30 ans, une œuvre remarquable dans ce domaine. Toutefois, la tâche est plus que jamais à l'ordre du jour, dans la période troublée que nous traversons.

Les femmes doivent garder un jugement clair, échapper à l'emprise de toute influence partisane. Les saines traditions de la patrie doivent être leur guide ; à ce prix elles peuvent jouer un rôle considérable dans la formation des jeunes.

Mme de Montet ne voit pas sans crainte le service militaire imposé aux jeunes hommes de 17 ans. Elle redoute pour les adolescents une culture trop exclusive de la force physique faisant appel à un sentiment de rudesse et même de brutalité. Tout autre lui apparaît l'influence du scoutisme. Celui-ci éduque l'être moral, fait appel à l'esprit de solidarité et d'entr'aide. Elle voudrait que de plus en plus les adolescents soient formés à cette école.

Mme de Montet fut vivement applaudie et une résolution adoptant sa conclusion fut votée à l'unanimité.

Merci à Mlle Lafendel pour son rapport nous permettant de connaître le travail accompli par l'Alliance. Comme elle le dit : « Rien ne peut être plus réconfortant, dans les heures que nous traversons, que de se rencontrer avec plus d'une centaine de femmes, venues de tous les coins de notre pays pour témoigner de leur union et de leur esprit d'entr'aide ».

J. B.

NEUCHÂTEL NOTRE ASSEMBLÉE TRISANNUELLE (Fin)

L'ordre du jour administratif est ainsi épuisé ; il est près de midi. Une courte récréation et la cohorte rentre dans l'Aula pour entendre la conférence de M. Edmond Guyot, directeur de l'Observa-

toire de Neuchâtel, sur ce sujet : « Quelques aspects de l'astronomie moderne ». Après avoir présenté l'établissement qu'il dirige et parlé de son activité, M. Guyot, dans un langage aisé et clair, passe en revue les acquisitions réalisées dans les domaines de l'astronomie de position et de l'astrophysique. Les progrès de l'analyse spectrale, des procédés photographiques, les perfectionnements apportés dans la construction des instruments d'optique ont fait jaillir nombre de découvertes touchant à la constitution des astres et enrichi la carte du ciel. L'astronomie s'est saisie du concours de la radio pour vérifier et mettre au point, par exemple, la fameuse hypothèse de Wegener sur la dérivation des continents. Et il faudrait citer nombre d'autres problèmes du plus haut intérêt passés en revue dans cette substantielle conférence illustrée de projections. Elle fut chaleureusement applaudie.

Le banquet qui suivit à la Rotonde réunit près de 150 convives. Il fut agrémenté par les productions de l'orchestre de l'établissement et notre sympathique collègue, *Raoul Châtelain*, dans plusieurs lieds, nous tint sous le charme de sa voix chaude et colcrée. M. *Antoine Borel*, en apportant le salut du Conseil d'Etat, rendit hommage à la courtoisie de notre président H.-L. Gédet dans ses rapports avec le Dép. de l'instr. publique et souhaita que le nouveau président, L. Berner, un ancien élève de M. Borel, alors que ce dernier était professeur à l'Ecole normale, suive les traces de son prédécesseur. L'orateur termina par une revue de toutes les vicissitudes que vient de traverser l'école primaire. Dans un discours alerte et spirituel, M. *Jean Wenger*, conseiller communal, de Neuchâtel, adressa propos aimables et réconfortants à ses anciens collègues avec lesquels il est resté en rapports étroits puisque M. Wenger est membre auxiliaire de la S. P. N. Enfin *G. Willemin*, au nom de la Romande et des sections invitées, complimente chaudement sa troupe neuchâteloise et attire son attention sur le grave problème de l'éducation nationale qu'il a lui-même soulevé tout récemment dans *l'Éducateur*.

La bonne fée qui, au cours des travaux du matin, avait semé la sérénité dans les esprits, n'oublia pas le banquet, car c'est dans le silence que se déroula la partie oratoire. Les discours méritaient cet honneur.

Mais il est 15 heures ; le major de table, M. *Maurice Montandon*, annonce que le moment est venu de se rendre au port. Vu la clémence du temps, une course en bateau a été organisée, qui permet à bon nombre de participants de clôturer cette salubre journée dans la contemplation des rives de notre lac parées des grâces de l'automne naissant.

J.-Ed. M.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

GYMNASTIQUE SCOLAIRE

Longtemps la gymnastique eut sa place à l'horaire, mais la leçon ne se donnait que lorsqu'il plaisait. Personne d'ailleurs ne trouvant rien là de bien extraordinaire, elle s'en fut bientôt au rancart. Puis, elle disparut totalement. Et les engins, dont quelques communes firent l'acquisition dans leurs années « grasses », s'oublièrent bien vite. Encore un corps mortel qui retournait à la poudre....

L'éducateur pourtant reconnaissait qu'il était mal d'en sourire. Malgré tout, il suivit le courant. Il laissa les vingt minutes journalières, reprit son burin, sa meule, ses outils pour façonner les petits cerveaux. La vie, par ses âpres leçons, vint bientôt lui tenir un tout autre langage. La voie suivie n'était pas la bonne. L'homme, sel de la terre, ne doit pas perdre sa saveur. Erreur profonde qui fait placer l'esprit avant le bon sens, car il est malvenu de placer le superflu avant le nécessaire.

Survint alors le médecin avec un diagnostic. Son généreux conseil fut un puissant secours. L'axe école-gymnastique fut rétabli au mécanisme. Et aujourd'hui le monde scolaire a repris courageusement la route. Et elle est belle, nette, droite, sous contrôle. Pas moyen de tomber dans un chemin de traverse, impossible surtout de dire qu'on n'y voit goutte.

Deux heures de gymnastique aux filles comme aux garçons. N'est-ce pas là une décision heureuse ? Tous nos écoliers ont enfin maintenant ainsi que tout compte bien établi, quelque chose à leur actif, et non plus cette misérable colonne (vertébrale) passive.

Le maître d'école n'est pas gymnaste sans doute. Mais il n'est pas né pédagogue non plus ; il s'y est préparé, formé, entraîné. Ses cours sont vivants, il sait donner la digeste pâture à ses élèves. Des préceptes, il n'en veut plus ; plus sûre et plus courte est la route des exemples.

Le corps enseignant s'éprouve à une nouvelle conquête. Mais la gymnastique scolaire n'est pas un bastion fortifié. Chacun sait toutefois qu'on n'y accède point par des chemins battus. On y veut parvenir, car les moyens, on les a ; seul le temps peut sembler un obstacle, l'âge, une entrave. Des cours de perfectionnement sont demandés et créés ci et là ; on les suit et on s'en félicite. Plusieurs maîtres primaires qui n'ont pas ces facilités-là, seraient heureux qu'on les tire d'embaras. Ce que nous allons tenter de faire dès aujourd'hui, grâce à l'amabilité de nos rédacteurs de *Bulletin* et *Educateur*, en donnant quelques leçons-types dans les colonnes de notre organe romand.

C'est à la gymnastique féminine que nous accorderons la plus large part, car elle est la dernière venue, en tel cas plus délicate, mais

la mieux au point peut-être. Il va bien sans dire que la latitude reste à chacun de laisser de côté quelques exercices glissés en supplément dans nos compositions, pour peu que la charpente de la leçon n'en subisse de dommage.

Je m'efforcerai, dans la mesure du possible, et selon la place mise dans ce but à ma disposition, de satisfaire aux demandes qui me seraient adressées. Sur ce, chers collègues, je vous souhaite bonheur et succès.

Alf. PORCHET.

LEÇON DE GYMNASTIQUE SCOLAIRE

I. *Mise en train, pas et sautillé.*

Leçon de 30 ou 50 minutes pour filles (garçons) de 10-11 ans.
En ligne — en colonne par un en sautant — marcher 8 pas — courir 8 pas — en colonne par 2 (en marchant) — former la colonne par 1 en courant — en colonne par 2 — rassemblement ! (sur un point quelconque).

Par 2 face à face. Sautiller 2 fois sur chaque pied en lançant alternativement les jambes de côté 4 fois et 8 pas en cadence (dép. ext.) pour revenir face à face au 8^e temps et répéter les lancés et sautillés en alternant avec la marche. — Lancer en avant en frappant des mains par-dessus et par-dessous la jambe lancée (8 fois) ; cet exercice alterné avec 8 pas marchés, sautillés en tournant un tour autour de sa ou de son camarade (ex. : N^o 1 autour du N^o 2, puis N^o 2 autour du N^o 1). Cet exercice alterné avec les lancés, sautillés et frappés des mains.

Pas lent gauche bras levés de côté en haut (2 temps), baisser au 3^e temps — puis pas lent droite.

Reprendre la marche en cadence, puis former la colonne par 4 en **ordre ouvert** (avec intervalles à gauche ou à droite).

II. *Préliminaires.*

A. Lever les bras en avant en haut (2 temps), baisser au 3^e temps (exercice lent) — **rapide** : lever les bras de côté à la position poings aux épaules (1 temps) baisser (2 temps).

B. (*station ouverte*). Fléchir les bras, poings aux épaules (2 temps) — fléchir le torse en avant en baissant les bras par le côté en bas (3^e temps) **jambes tendues**.

Fléchir le torse en arrière en fléchissant les bras, poings aux épaules (2 temps) — baisser les bras par le côté en redressant le torse (3^e temps) **rapide**. Lancer la jambe gauche en arrière en balançant les bras de côté en haut.

C. **Dérivatif**. Sautiller sur place, pieds joints, 2 fois, puis 2 fois en croisant la jambe gauche devant la droite — puis 2 sur place et 2 en croisant la jambe droite devant la gauche.

D. **Station ouverte.** Fléchir le torse à gauche oblique en arrière en levant le bras gauche oblique en haut (2 temps), baisser (3^e temps) — plusieurs fois à gauche puis à droite.

Rapide (station ouverte). Fléchir le torse oblique à gauche en avant, le balancer légèrement 2 fois (mains au sol), 4 temps (se redresser au 4^e). (Exercice respiratoire.)

III. *Course et sauts.*

Même formation en **ordre ouvert**. — 1^{er} rang, course vitesse jusqu'à un but désigné, et retour ; puis les autres rangs successivement en faisant prendre aux arrivants la place des partants.

En colonne par 1, marcher autour du local — sauter librement un obstacle (banc ou natte) placé sur la piste — puis franchir en saut de course. — **Sur place** (mains libres), balancer jambe gauche en avant, en arrière, pour la lancer haut et énergiquement au 3^e temps. — Sauter un banc ou un tapis à pieds joints.

Tirer par 2 en s'entourant mutuellement les poignets — tirer par 4.

IV. *Engins ou tirer.*

Exercices à la barre fixe (reck) à hauteur de tête. 1^o Position d'un pas en avant, l'autre jambe levée en arrière, sauter par-dessous la barre (se laisser déporter en avant soupagement). — 2^o Prise faciale, balancer en suspension fléchie (en avant, en arrière, en avant et sauter en arrière (ou 2 balancés seulement).

V. *Jeux.*

La course aux numéros — ou en ramassant des plots posés sur une démarcation.

Ou : « Deux c'est assez, trois c'est trop ».

LES MANUELS SCOLAIRES DE L'ALLEMAGNE HITLÉRIENNE

On sait avec quelle fréquence et avec quelle véhémence les commentateurs allemands de l'idéologie hitlérienne (et Dieu sait si depuis 1934 ils ont pullulé) ont parlé et écrit de la culture et de l'éducation de la jeunesse. On sait également quel effort d'organisation a été tenté pour soumettre la foule des jeunes hommes à la puissance totale de l'Etat. Qu'ils soient dans les écoles ou dans les ateliers, qu'ils travaillent dans les camps de chômeurs ou qu'ils apprennent, à la caserne, le métier de soldat, une force prodigieuse de tous les instants s'exerce sur eux pour façonner leurs esprits d'une manière uniforme et faire de chacun d'eux une partie interchangeable de ce grand tout que doit être le peuple allemand.

Des milliers de discours, de tracts, de commentaires ont proclamé cette vérité, que le but dernier et véritable de toute éducation

allemande devait être de former une jeunesse soumise à tous les moments de son existence, absolument et aveuglément, à la volonté de l'Etat allemand dans la personne de son chef Adolf Hitler.

Que devenait, dans ce plan avoué d'uniformisation, la culture, la culture telle qu'on l'entend encore dans quelques pays : la formation des esprits et des caractères indépendants, le goût de la recherche personnelle, l'exercice du sens critique, enfin la culture avec un C majuscule.

Il était évidemment assez difficile de s'en faire une idée. Quelques phrases lues ici ou là, quelques citations dans des revues spécialisées inquiétaient pourtant les esprits les moins prévenus.

Etablissant le type du soldat comme but de notre éducation, nous accomplissons seulement la loi de notre être humain, écrivait l'un des *führer*.

Quand j'entends parler d'intelligence, je sors mon browning, répondait un autre.

Discours de cantine, pensions-nous, manifestes politiques ; il faut faire la part de la propagande intérieure et de ses besoins. Des nouvelles cependant nous parvenaient qui nous décrivaient la transformation de l'école publique allemande. Par qui demandons-nous et par quoi remplaceront-ils un personnel éprouvé et une organisation qui a fait ses preuves ?

L'Union des Instituteurs allemands émigrés vient de faire paraître une brochure : « La Nouvelle Allemagne », qui répond à cette question.

Cette brochure de 91 pages, étudiée à la lumière des textes des nouveaux manuels les transformations qu'ont subies les méthodes et le matériel de l'Ecole allemande. Elle montre de manière irréfutable, quel effort fait l'Allemagne nationale-socialiste pour faire pénétrer l'idéologie naziste dans les cerveaux enfantins et ceci dès l'abécédaire.

La lecture laisse le lecteur pédagogue abasourdi et indigné. Plus que l'appel constant à la force, plus que l'ineptie des arguments employés, plus que le mensonge imposé, ce qui frappe dans les pages qu'on cite, c'est la servilité qui s'étale, une certaine bassesse de ton et de langage et l'empressement avoué qu'on apporte à abêtir et à fausser les intelligences qu'on prétend éduquer.

Je donne à la suite quelques citations caractéristiques .

En ce qui concerne les méthodes :

Nous voyons aujourd'hui la renaissance d'une éducation nouvelle qui tient à être complètement allemande. La tâche du premier enseignement de lecture est « Deutscheit »... Comme abécédaire allemand, il doit être allemand dans sa disposition, dans ses caractères, dans son illustration et dans ses sujets de lecture...

Ainsi l'abécédaire comme d'ailleurs tout autre livre d'école doit servir l'ensemble de la communauté de notre peuple.

Curt BEYER. « Premières leçons de lecture ».

L'espace est — contrairement au nombre — une donnée d'une évidence directe ; une certaine compréhension créatrice de l'espace est une supériorité de la race nordique sur les autres.

A. H. TRETJEN, « L'espace ou le nombre. »

Cela est particulièrement la tâche de l'enseignement des mathématiques dont la solution se trouve d'elle-même en basant les mathématiques sur la race...

On rencontre trop souvent ce point de vue que les mathématiques n'ont rien à faire avec la conception nationale-socialiste et sa base raciste. Il n'y a qu'une question que chaque éducateur devrait se poser : La conception raciste du monde est-elle essentielle ou non ? S'il en est ainsi — et personne ne le niera aujourd'hui — on devrait donc reconnaître ses effets dans tous les domaines...

La notion de la nature, basée sur l'observation et sur l'intuition de l'espace, dont le succès était grand, le Juif la cachait par un monde de formules, imaginé théoriquement, et détruisait ainsi toute clarté et toute garantie de la façon de comprendre l'univers. Le point culminant de ce fait est représenté par Einstein.

A.-H. TRETJEN, « Des décisions sur la réorganisation de l'École allemande ».

Car on n'apprend pas l'histoire seulement pour savoir ce qui s'est passé, mais pour qu'elle dirige nos actions futures et pour qu'elle nous aide à conserver notre propre nationalité. C'est là le but, et l'enseignement de l'histoire n'est qu'un moyen pour l'atteindre.

A. HITLER, « Mon combat ».

Dans l'enseignement de l'histoire, l'instituteur doit sciemment prendre parti. Sans réserve, il doit apprendre aux élèves à n'admettre aucun autre droit que le droit de sa propre nation.

A. VIERNON, « Sur la théorie et la pratique de l'enseignement de l'histoire dans le sens du national-socialisme. »

Voici maintenant, tirés des manuels eux-mêmes :

Problèmes.

Les avions de bombardement de jour peuvent charger 1500 kg. de bombes, les avions de bombardement de nuit 2000 kg. Combien un avion peut-il charger : a) de bombes à éclats de 12 kg ; b) de bombes explosives de 35 kg. ; c) de bombes incendiaires de 750 gr. ?

Les Juifs en Allemagne sont une race étrangère. En 1931 l'Allemagne comptait 66 060 000 habitants dont 499 682 Juifs ; quel est le pourcentage ? En 1933 il y avait sur 3980 avocats berlinois 1198 Juifs. Calculer : proportion, fraction et pourcentage.

L'histoire.

Ce sont des Nordiques qui ont créé la magnifique culture grecque, les Italiens nordiques ont construit l'Empire romain. La race des Indo-

germans était de haute taille, ils avaient des crânes oblongs et la peau claire. Les Indogermains ont créé la plus haute et la plus riche des cultures et l'ont répandue en Europe jusqu'à la Grèce, l'Italie et l'Asie mineure...

Si dans la France du Nord, en Bourgogne ou dans le Nord de l'Italie on trouve de beaux monuments d'architecture gothique, ce sont toujours des Germains qui les ont conçus et bâtis.

On pourrait citer encore pendant des pages. Mais la nausée nous prend. Allemagne, Allemagne de Schiller, de Goethe, de Beethoven, de Schubert ! Pauvre Allemagne. M. J.

INFORMATIONS AU SUJET DE L'ÉMISSION RADIO-SCOLAIRE DU 17 NOVEMBRE 1937

Denys Papin, premier inventeur de la machine à vapeur.

Pour que les élèves tirent le plus grand profit de cette brève évocation radiophonique et pour que les maîtres puissent mieux la préparer, nous en donnons le plan et la liste de quelques mots difficiles.

- Plan* : Episode 1 : Un baptême à Blois.
 » 2 : Une réception à Paris.
 » 3 : Une lettre de Londres.
 » 4 : L'histoire du premier sous-marin.
 » 5 : La machine à vapeur.
 » 6 : La trop brève croisière.
 » 7 : La mort.

Liste des termes à expliquer aux élèves :

Une instruction mathématique, concevoir, irradiant, une exploitation lucrative, un Mécène, la chaire de mathématique, submerger, conférer, conférant, vos chimériques entreprises, un propulseur à aubes, la Guilde des bateliers, une infamie, le sarcasme. E. B.

PRO JUVENTUTE

Un anniversaire

Il y a 25 ans cet automne, quelques personnes d'initiative créèrent la fondation suisse *Pro Juventute*. Depuis, chaque mois de décembre a ramené l'appel en faveur de notre jeunesse qui va se renouveler pour la 26^e fois. Deux des quatre timbres émis cette année rappelleront le jubilé célébré par *Pro Juventute*. En outre, la fondation prépare une brochure intitulée « 25 années *Pro Juventute* » ; elle s'apprête aussi à convoquer en trois réunions ses collaborateurs de la Suisse orientale, de la Suisse centrale et de la Suisse romande, réunions au cours desquelles les participants auront l'occasion de

jeter un regard sur le chemin parcouru et de jalonner leur activité pour l'avenir. Fidèle à son programme d'éveiller chez chacun le sens de ses responsabilités, *Pro Juventute* continuera à mettre toutes ses forces au service de la jeunesse de notre pays. Et, pour cela, elle compte fermement sur la confiance que nos populations lui ont témoignée jusqu'ici et pour laquelle elle lui garde une reconnaissance profonde.

AUBERGES DE JEUNESSE

Une aide utile apportée au mouvement touristique.

Le numéro d'octobre de la revue *Auberge suisse de la Jeunesse* publie une intéressante communication qui a trait au *Calendrier suisse de l'Excursionniste* nouvellement paru. Ce calendrier a revêtu un nouvel aspect. Il a bénéficié des expériences antérieures, des désirs exprimés au sujet des précédents calendriers.

Il réserve de jolies surprises à l'amateur : 8 cartes postales en couleurs, un calendrier hebdomadaire en 8 couleurs, 46 feuilles unicolores au verso desquelles figurent des renseignements si variés qu'elles constituent un véritable petit *Manuel de l'excursionniste*. Le réjouissant succès du concours de photo du calendrier 1937 a engagé le secrétariat à en organiser un nouveau.

Disons que ces importantes améliorations n'auraient pu être tentées si l'on n'avait pu compter sur la collaboration de tous les donateurs et amis de la « Fédération suisse des Auberges de la Jeunesse ».

Voici donc le nouveau calendrier qui joint l'utile à l'agréable. Le bénéfice net de la vente sera consacré au développement de l'œuvre suisse des auberges de la jeunesse, œuvre qui sert dans une mesure croissante les intérêts des jeunes excursionnistes, des écoliers, et d'une façon générale de toutes les sociétés de jeunesse.

LES LIVRES

L'Enseignement des langues vivantes et l'Inspection de l'enseignement sont deux publications dans lesquelles le *Bureau international d'Education* nous apporte les résultats des enquêtes faites par les Etats qui ont participé à la 6^e Conférence internationale de l'Instruction publique.

L'enseignement des langues vivantes intéresse particulièrement les maîtres suisses puisque l'étude de la deuxième langue nationale reste toujours un sujet de discussions entre pédagogues.

A quel âge commencer à apprendre une langue étrangère ?
Quelle méthode employer ? Comment choisir les maîtres ?

Autant de questions que les éducateurs et les hommes d'Etat ont dû se poser et auxquelles ils se sont efforcés d'apporter des réponses.

Le volume qui nous est présenté nous donne tous les renseignements recueillis et facilite par là la découverte de solutions plus favorables à la question de l'enseignement des langues vivantes.

L'Inspection de l'enseignement. — L'inspecteur est, par définition, un fonctionnaire qui inspecte. Mais, selon les attributions particulières qu'on lui confère dans certains cas : celles, par exemple, de conseiller pédagogique, d'administrateur d'écoles, l'inspecteur n'est pas toujours le monsieur qui inspecte. C'est pourquoi on emploie maintenant des titres divers qui remplacent l'ancien terme d'inspecteur. Il y a : les surintendants ou commissaires de l'éducation, les visiteurs scolaires, les organisateurs, et aussi les directeurs d'écoles.

Ce rapport du B. I. E. nous informe de la manière dont l'inspection des écoles est comprise et réalisée, tant dans l'enseignement primaire que dans le secondaire ou le professionnel.

La préparation des inspecteurs, leurs examens, leurs traitements, leurs rapports avec les autorités, avec les instituteurs et avec la population, telle est la matière de la nouvelle publication du B. I. E.

Alb. R.

RÉCITATION

LA GRANDE RONDE DE LA COMMUNION DES HOMMES

(En l'honneur du 11 novembre.)

*Votre main, mes frères de tous les cieux
A qui fut donnée la même lumière...
Et, pour l'aimer, les mêmes yeux !*

*Dans ma main droite, dans ma main gauche.
Votre main ! Et fermez le rond
Où tous les hommes sentiront
Courir une onde large et chaude !*

*Nous ne sommes qu'un fleuve autour
De l'immense terre commune ;
Nos flots chanteront tout le jour
Une amitié sans amertume.*

*Votre main, mes frères de tous les cieux
A qui fut donnée la même lumière
Et, pour l'aimer, les mêmes yeux.*

HENRI GHEON. (Foi en la France. N. R. F.)

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

CARTES pour l'enseignement de la géographie

CARTES DE LA SUISSE KUMMERLY-ROSIER

Pour l'enseignement secondaire. Echelle 1 : 600,000 ; dimensions 47×66 cm.

Edition A	Carte muette	Sur papier fort	Fr. 1.25
Edition B	Carte physique et politique avec les cantons en couleurs différentes	Sur papier fort	» 1.25
		Collée sur toile	» 2.—
Edition C	Carte relief avec les noms, les frontières des cantons et la représentation du relief faite d'après la carte murale fédérale	Sur papier fort	» 1.50

Pour l'enseignement primaire. Echelle 1 : 700,000 ; dimensions 38×55 cm.

Edition D	Carte muette	Sur papier	Fr. —.40
Edition E	Carte physique et politique.	Sur papier	» —.80

Carte du Pays de Genève , Echelle 1 : 90,000 ; dimensions 64×56.	Sur papier	» 2.25
	Sur toile	» 4.50
Carte murale du Pays de Genève , Echelle 1 : 50,000 ; dimensions 142×124 cm., montée sur toile et baguettes		» 30.—
Carte du canton de Neuchâtel , Echelle 1 : 100,000 ; dimensions 64×44 cm.	Sur papier	» 2.—
	Sur toile	» 4.50
Carte scolaire du Canton du Valais , Echelle 1 : 250,000 ; dimensions 55×42 cm.	Sur papier	» 1.80
	Sur toile	» 2.50
Carte du Canton de Vaud , Echelle 1 : 150,000 ; dimensions 62×61 cm.	Sur papier	» 1.80
	Sur toile	» 3.50
Carte murale du Canton de Vaud en relief , Echelle 1 : 100,000 ; dimensions 128×102 cm., montée sur toile et baguettes		» 30.—
Carte murale de la Suisse , édition physique, dimensions 210×148 cm. ; Echelle 1 : 200,000	Montée sur toile et baguettes	» 40.—
Carte murale de la Suisse , édition politique, Echelle 1 : 200,000 ; dimensions 195×136 cm.	Montée sur toile et baguettes	» 36.—
Carte de l'Europe , Echelle 1 : 11,000,000 ; dimensions 52×44 cm.		» 1.25
Carte de l'Europe , Echelle 1 : 10,000,000 ; dimensions 61×47 cm.		» 1.50
Carte générale de l'Europe , avec 16,000 noms, Echelle 1 : 5,000,000 ; dimensions 94×109 cm.		» 3.75
Carte murale de l'Europe , Echelle 1 : 3,500,000 ; dimensions 171×150 cm. Montée sur toile et baguettes avec un commentaire de 32 pages		» 40.—
Planiglobe en deux hémisphères par Rosier et Borel, Echelle 1 : 13,500,000 ; dimensions 155×160 cm. Chaque carte montée sur toile et baguettes vendue séparément		» 36.—
Les deux hémisphères pris ensemble		» 70.—

BANQUE CANTONALE VAUDOISE

SOUS LA SURVEILLANCE DE L'ÉTAT

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
AUX MEILLEURES CONDITIONS

PRÊTS DE CAPITAUX
ACHAT ET VENTE DE TITRES
GÉRANCE DE FORTUNES
PAIEMENT DE TOUS COUPONS

25 agences et 3 sous-agences dans le canton

AGENCE A LAUSANNE : PLACE BEL-AIR

NOËL !

Série de 7 saynètes " POUR NOS ENFANTS ". Envois à choix. S'adresser dans les librairies ou Imprimerie Cherix s.a., Nyon

Prêts

sans caution à fonctionnaires et employés solvables. Conditions avant. env. sans engagement ni avance. **Discretion.** Références 1^{er} ordre. Va sur place. Timbre-rép. **Banque de Prêts S. A., Paix 4, Lausanne**

Noël ! Noël !

Grand choix de chœurs mixtes, d'hommes et d'enfants, édités par la commission inter-ecclésiastique romande de chant religieux. S'adresser pour choix et commandes à M. L. Barblan, past. Lausanne Bergières, 1.

Achat de livres

bibliothèques, collections diverses, dictionnaires Larousse, romans, etc. Bonnes conditions. **Librairie Gonin, Lausanne. Téléphone 26.476**

L'ALLEMAND

garanti en 2 mois, l'italien en 1, à l'École Tamé Baden 57. Cours de toute durée, à toute époque et partout. Prép. exam. emplois fédéraux en 3 mois, Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR	BULLETIN
ALB. RUDHARDT	CH. GREC
GENÈVE, rue des Pénates, 3	VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux Il. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—. ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

Les écarts du thermomètre

sont très considérables à cette saison. Ils sont dangereux pour les organes respiratoires. Toux, maux de gorge et enrouements sont à l'ordre du jour.

Voulez-vous vous préserver des maladies contagieuses des voies respiratoires? Les pastilles

FORMITROL

vous en offrent un excellent moyen; elles contiennent chacune, comme substance active, 0,01 g. de formaldéhyde et sont, parmi les désinfectants internes, l'un des plus efficaces.

A l'apparition des premiers symptômes (chatouillements dans la gorge, déglutition pénible), prenez immédiatement et d'une façon prolongée, une pastille de Formitrol toutes les deux heures en la laissant fondre sur la langue. C'est le moyen le plus sûr de prévenir la contagion et les maladies graves.

Sur demande, nous adressons volontiers échantillons et littérature.

D^r A. Wander S.A., Berne